

BULLETIN

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

DE NIMES

ANNÉE 1902

NIMES

IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER

A. CHASTANIER, SUCCESSEUR

12 — RUE PRADIER — 12

1902

TABLE

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
Election des membres annuels du bureau.— Lettre de M. <i>Benoît-Germain</i> .	6
M. <i>Alexandre Ducros</i> est élu <i>président</i> pour 1902. — Ses remerciements.....	6-8
M. <i>Benoît-Germain</i> est élu <i>vice-président</i> pour la même année. — Ses remerciements.....	7-8
Allocution de M. <i>de Valfons</i>	7
Concours de 1901 clos sans Mémoire déposé.....	7
M. <i>Pier Luigi Calore</i> est élu <i>correspondant</i> . — Ses remerciements.....	7-20
M. <i>Janin</i> , pensionné sur le <i>Legs Maumenet</i> , offre une magnifique aquarelle (L'autel de la chapelle du château de Versailles).....	7-21
26 ^e Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements (1902).....	9
Formation de Commissions. — Sont adjoints au bureau : pour la COMPTABILITÉ, MM. <i>Clavel</i> , <i>Reinaud</i> , <i>général Bertrand</i> ; pour la PUBLICATION, MM. <i>Bondurand</i> , <i>Simon</i> , <i>Maurin</i> ...	11
Décès de M ^{me} <i>Hérald de Pages</i> , comtesse de <i>Vernède de Corneillan</i> , correspondant.....	11
Monument de <i>Bigot</i>	12
<i>Legs Maumenet</i>	13-17-52-61
Comptes du trésorier. — Finances... ..	13

	Pages
Publication.....	13-16
<i>Legs Jules Salles</i> (31 janvier 1902, arrêté préfectoral autorisant l'acceptation.)— Délivrance du legs. — Emploi des fonds.....	19-27
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI (<i>Concours de poésie pour 1902</i>).....	20
SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE (<i>Concours d'histoire, d'archéologie et de biographie pour 1902 et 1903</i>)...	20
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE BALE sollicite l'échange. — Accordé.....	20
M. l'abbé J.-L. Boudin, curé de Beauvoisin, est élu <i>correspondant</i> . — Ses remerciements.....	20-22
M ^{me} Garidel-Alègre, <i>correspondant</i> , prend séance. — Souhaits de bienvenue par M. Maurin.....	21
ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX (<i>concours pour 1902</i>).....	22
Demande accueillie d'un collectionneur qui sollicite un exemplaire de chacune de nos médailles ou jetons.....	22
Décès de Mgr Desnoyers, <i>président honoraire</i> de la SOCIÉTÉ DE L'ORLÉANAIS.....	22
<i>Legs Sabatier</i> . — Décret d'autorisation du 5 février 1902, etc.....	22-33
M. Léon Bouet, publiciste, à Paris, est élu <i>correspondant</i> . — Ses remerciements.....	23-28
M. Goudard, <i>membre non résidant</i> , est promu <i>Officier de l'Instruction publique</i>	24
MM. Barral, <i>membre résidant</i> ; et l'abbé Roux, <i>correspondant</i> , sont nommés <i>Officiers d'Académie</i>	24
M. Léon Bouet, <i>correspondant</i> , est fait <i>chevalier de la Couronne d'Italie</i> ..	25
Décès de M ^{me} Raymond Février.....	25
ACADÉMIE DE STANISLAS. — Concours pour les années 1903 et 1904.....	25

	Pages
Renvoi à huitaine (5 avril) de la séance ordinaire du 29 mars (samedi Saint)..	28
Médaille de l'Exposition universelle de 1900.....	30
Distribution du <i>Bulletin des séances de 1901</i>	31
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. -- Congrès (soixante-neuvième session) à Troyes et Provins, du 24 juin au 2 juillet 1902....	31
Séance publique.....	31-32-34-38-43-47
Concours de 1903.....	32
Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, du 1 ^{er} au 5 avril 1902. — M. <i>Gustave Fabre</i> . — M. <i>Gabriel Carrière</i>	32-50
M. <i>de Castelnaud</i> , membre résidant, élu député de l'Aveyron (27 avril 1902)..	33 (1)
M ^{me} <i>Marthe Boucoiran-Dubos</i> , correspondant, est nommée officier d'Académie.....	34
La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LILLE demande et obtient l'échange des publications... ..	35
M. <i>C. Jullian</i> , membre honoraire, obtient le premier prix Gobert (9.000 fr.) pour son ouvrage intitulé <i>Vercingétorix</i>	35
M. le général <i>Bertrand</i> est délégué à la Commission municipale du <i>Legs Boucher de Perthes</i> (1902).....	36
Lettre (remerciements) de M. <i>Emile Ginoux</i> . — Explication, à ce sujet, de M. <i>Maurin</i>	43-44
M. <i>Cazalis de Fondouce</i> , correspondant, obtient la 4 ^e mention (<i>Antiquités nationales</i>) pour ses travaux sur <i>L'Hérault aux temps préhistoriques</i> et sur <i>La cachette du fondateur de Launac</i>	46-60

(1) Erratum à la page 33, avant-dernière ligne : lire *Saint-Affrique*, au lieu de *Villefranche*.

	Pages
Lettre (remerciments) de M. Philippe Mingaud.....	47
Décès de M. <i>Gustave Bayle</i> , correspondant.....	49
Lettre (remerciments) de M. Ch. Boucoiran.....	52
27 ^e réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements (du 2 au 5 juin 1903).....	53-65
M. <i>Paulhan</i> , membre honoraire, est élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (section de philosophie).....	53
Vacances trimestrielles	56
Décès du contre-amiral Ponty, légataire universel de M ^{me} veuve Maumenet...	57
Distribution des <i>Mémoires de 1901</i>	57
41 ^e Congrès des Sociétés savantes (à Bordeaux, 14 avril 1903).....	57
Concours international d'archéologie espagnole à Barcelone (1906-1907)....	58
Décès de M. <i>de Berluc-Perussis</i> , membre honoraire, et de M. le pasteur <i>Frossard</i> , correspondant....	63
Démission de M. <i>Grasset-Morel</i> , correspondant.....	63
Renvoi à huitaine (27 décembre) de la séance ordinaire du 20 décembre....	65
Vœux offerts par Monseigneur l'Evêque de Nîmes.....	66
Circulaire informant que M. le Préfet et M. le Premier Président ne recevront pas, le 1 ^{er} janvier 1903.....	66
Démission de M. <i>l'abbé Goiffon</i> , membre résidant. — Il est nommé membre honoraire.....	66
M. <i>René Deloche</i> , membre non résidant, reprenant sa résidence à Nîmes, remplace de droit et de fait M. <i>l'abbé Goiffon</i> . — Sur le rang que doit occuper dorénavant M. <i>Deloche</i>	67

ARCHÉOLOGIE

	Pages
M. CARRIÈRE : <i>Une sépulture du Bas Empire à Pouzilhac (Gard)</i>	7-50
M. CARRIÈRE : <i>Renseignements sur diverses épitaphes, notamment d'un Gladiateur et d'un Sévir Augustal incorporé</i>	25
M. MARUÉJOL : <i>Explication d'un curieux cachet d'oculiste</i>	34
M. MAURIN : <i>Sur une statuette en bronze, Mars Ultor (collection de M. Lombard-Dumas) et sur une statuette découverte à Pouzilhac</i>	36
M. MARUÉJOL : <i>Visite de l'Aven de Polenc</i>	45
M. BONDURAND : <i>Vol de bronzes inscrits du XII^e siècle, ornant les portes de l'abbaye de Saint-Clément-de-Casaurie (Italie), d'après M. Pier Luigi Calore</i>	54
M. SIMON : <i>Le tombeau des Porcelets, d'après M. Galien Mingaud</i>	59
M. MAURIN : <i>Eglises et Chapelles des environs de Bagnols-sur-Cèze, d'après Léon Alègre, publié par M. L.-H. Labande</i>	61
M. CARRIÈRE : <i>L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire, du Dr Paul Raymond (Rapport)</i>	67

ÉCONOMIE SOCIALE

M. BRUNETON : <i>Essais de socialisme dans les colonies anglo-saxonnes</i> ...	47
--	----

HISTOIRE

M. SIMON : <i>Journal de Nismes, première année (1786), par Boyer</i>	11
M. GUSTAVE BAYLE : <i>Notes historiques et généalogiques sur la famille de Froment d'Uzès</i>	18

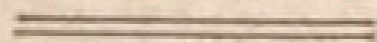
	Pages
M. DE CASTELNAU : <i>Noblesse et bourgeoisie sous l'ancien régime (Etude locale)</i>	20
M. MAURIN : <i>Vercingétorix</i> , de M. Camille Jullian (Rapport).....	23
M. DE BALINCOURT : <i>La mort du bailli de Suffren</i>	23
M. LE COLONEL ROBIN : <i>Souvenirs d'un soldat de l'armée d'Italie (1796-1799)</i>	30-32
M. MAURIN : <i>Carpentras</i>	45

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS VOYAGES

M. L'ABBÉ DELFOUR : <i>Poétique solitude (Sully Prudhomme)</i>	11
M. REINAUD : <i>Delaroche et Jalabert</i> ...	20
M. L'ABBÉ DELFOUR : <i>Le rhapsode de la Dambovita</i> , de M ^{lle} Hélène Vaccaresco.....	29
M. DE VALFONS : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1901</i>	32-38
M. CLAUZEL : <i>Concours et legs</i>	32-38
M. REINAUD : <i>Jeunesse de Jalabert</i> ...	32-41
M. GUSTAVE FABRE : <i>Congrès des Sociétés savantes (avril 1902)</i>	32
M. BONDURAND : <i>Autour de l'Aigoual</i> ..	47
M. A. MARIGNAN : <i>Quelques notes sur le Midi de la France par un voyageur de Vic le-Comte en 1688</i>	51
M. L'ABBÉ DELFOUR : <i>La caricature en Angleterre</i> , de M. Augustin Filon (Rapport).....	51
M. GUSTAVE FABRE : <i>Nouveaux détails d'ethnographie biblique</i>	53
M. EUCLIDE CARLI : <i>Le felibre Paul Gaussen et l'influence littéraire de son séjour à Nîmes</i>	54
M. LE GÉNÉRAL BERTRAND : <i>Mission saharienne, d'Alger au Congo par le Tchad, etc</i>	64-67

POÉSIE

	Pages
M. BENOIT-GERMAIN : <i>A mes chers confrères</i>	9
M. GUSTAVE FABRE : <i>Poésies de circonstances</i>	11
M. ALEXANDRE DUCROS : <i>Ode à la mémoire des combattants de 1870-1871</i>	26
M. GAL : <i>L'Agassa et la Tourtoura</i> (fable patoise).....	27-32-42
M. ALEXANDRE DUCROS : <i>Le Coq de Béotie</i>	30
M. ALEXANDRE DUCROS : <i>Epître spiritualiste</i>	32-34-38
M. RAYMOND FÉVRIER : <i>La Croisade</i> . — <i>A Vesper</i> . — <i>Les Cieux</i> . — <i>Seule</i> . — <i>L'âme, la nuit</i> . — <i>Sérénité</i>	29-32-37-42
M. ENJALBERT : <i>Provence</i> , de M. Jean Renouard (Rapport).....	34
M. BENOIT-GERMAIN : <i>L'Ecole du Palais</i> , de M ^{lle} Marie-Jeanne Faurie.....	48
M. ENJALBERT : <i>La légende des siècles</i> , parodie de M. Edouard Delprat.	59



BULLETIN

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES



Séance du 4 janvier 1902.

Présents : MM. le marquis de Valfons, *président*; Bondurand, Clavel, Mazel, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Allard, abbé François Durand, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidents*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 21 décembre 1901 est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qui lui sont parvenues dans la dernière quinzaine.

Il y joint, de la part des auteurs, les hommages suivants :

HENRI MAZEL : *Archytas de Métaponte*, drame en trois actes, en prose.

P.-H. BIGOT : *Richelieu à Tarascon (13 juin-17 août 1642)*.

CH. DÉPERET ET G. CARRIÈRE : *Sur un nouveau gisement de mammifères de l'Eocène moyen à Robiac, près Saint Mamert (Gard)*.

PIER LUIGI CALORE : *L'Abbazia di San Clemente a Casauria*.

DU MÊME : *La Ricomposizione delle porte di San Clemente a Casauria*.

PIER LUIGI CALORE E GIULIO DE PETRA : *Interpromium e Ceii*.

Conformément à l'article 29 du règlement, il est procédé à l'élection des membres annuels du bureau.

Avant l'ouverture du scrutin, il est donné lecture de la lettre suivante de M. *Benoît-Germain*.

« Nîmes, 4 janvier 1902.

» Cher Monsieur et honoré Président,

» Depuis plus d'un an l'état de ma santé me rend difficiles les sorties du soir. Aussi ai-je le vif regret de faire défaut aux séances intéressantes et amicales de l'Académie.

» J'espère en des temps meilleurs, mais ne puis qu'espérer.

» Candidat involontaire aux fonctions de membre du Bureau, je me demande si je suis en mesure d'accepter la responsabilité qui incombe à un vice-président, ne serait-ce que celle de la présidence en perspective. Je vous prie de croire que je ne ménage rien pour être en état de remplir mes devoirs académiques ; c'est mon intérêt le plus immédiat. Je ne ménage que moi-même. Obligé encore de prendre des précautions, je ne puis assister à la séance de ce soir. Je vous fais part de mes scrupules en vous adressant mes excuses.

» A mes chers collègues d'agir comme ils jugeront à propos. J'accepterai ce qu'ils feront avec reconnaissance.

» Nommé ou prorogé, je ne verrai dans leur décision que le désir de m'être agréable.

» Veuillez agréer, cher Monsieur et honoré Président, l'expression de mes sentiments les plus dévoués et les plus cordiaux.

E. BENOIT-GERMAIN. »

Un premier scrutin est ouvert pour la nomination du *Président*. Les 23 membres présents y prennent part. Le dépouillement donne 23 suffrages à M. *Alexandre Ducros*,

qui est, en conséquence, proclamé *Président* pour l'année 1902.

23 membres prennent également part à un second scrutin ouvert pour la désignation du *vice-président*. M. *Benoît-Germain*, ayant obtenu 23 suffrages, est, en conséquence, élu et proclamé *vice-président* pour la présente année.

M. *le marquis de Valfons*, *président sortant*, dit alors en substance :

« Je voudrais céder ma place à mon successeur. L'absence de MM. *Ducros* et *Benoît-Germain* me retient réglementairement à ce fauteuil. Je remercie mes confrères de leur bienveillance, qui m'a valu, pendant l'année écoulée, l'honneur et le plaisir d'être mêlé plus intimement aux travaux de l'Académie. Je leur en suis reconnaissant et je les prie, à la fin de mes fonctions, d'agréer l'expression de ma gratitude. »

M. *le secrétaire* fait connaître que le délai du concours de 1901 (question *d'économie politique*) est expiré sans qu'aucun mémoire, contre toute prévision, ait été déposé.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *correspondant*. M. *Pier Luigi Calore*, *inspecteur royal des fouilles et monuments à Pesco Sansonesco, province de Teramo (Italie)*, est nommé à l'unanimité.

M. *Maurin* annonce que M. *Janin*, pupille de l'Académie (legs *Maumenet*), offre à la Compagnie une magnifique aquarelle représentant l'autel de la chapelle du château de Versailles (échelle 0^m, 10 par mètre). Les remerciements de l'Académie seront consignés au procès verbal et transmis à M. *Janin*.

On passe à la lecture annoncée.

M. *Carrière* donne communication de son mémoire sur une *Sépulture du Bas Empire à Pouzilhac (Gard)*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 18 janvier 1902.

Présents : MM. A. Ducros, *président* ; Bon-
durand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre,
comte de Balincourt, Benoît-Germain, Brunet-
ton, abbé Julien, Reinaud, Maruéjol, abbé
Delfour, général Bertrand, Lavergne, Jouve,
Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secré-
taire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 4 janvier
est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications pé-
riodiques des Sociétés correspondantes, qu'il a
reçues depuis la dernière réunion.

M. Ducros dit en substance : « Mes chers
» confrères, quand, il y a un an, vous m'avez
» nommé vice-président, j'ai dit combien j'es-
» timais le grand honneur que vous me faisiez.
» Cette année, porté à la présidence, j'ai
» avancé d'un grand pas : de général je suis,
» par vos suffrages, devenu maréchal. Le
» bâton, que vous avez ainsi mis en mes mains,
» peut servir d'abord à battre la mesure : il
» me sera, sous ce rapport, inutile ici ; car
» entre nous l'harmonie est parfaite. Le bâton
» sert encore à battre pour corriger : il me
» sera encore plus inutile en ce sens ; car au-
» cun de nous jamais n'est sujet à correction.
» Cet insigne me sera donc purement hono-
» rifique : c'est ainsi que je le reçois et veux
» le porter. Encore une fois, merci du grand
» honneur que vous m'avez octroyé : c'est le
» plus grand de ma vie. »

M. Benoît-Germain remercie, à son tour, de
son élévation à la *vice-présidence*. Il regrette

que sa santé ne lui permette pas l'assiduité aux séances. Il espère pour l'avenir une santé meilleure qui autorisera de sa part une collaboration plus effective aux réunions et aux travaux de la Compagnie. Il ajoute que, se méfiant de son improvisation, il a composé, pour la remplacer, un sonnet dont il donne lecture.

A MES CHERS CONFRÈRES

J'ai chassé le sommeil qui le soir me lutine,
Bravé de mes enfants les objurgations,
Et, pis encore, bravé les adjurations
De sa sérénissime a'tesse Médecine,

Pour vous remercier, avec l'effusion
D'un cœur qui rajeunit quand tout le corps dé-
D'avoir apporté votre aimable sanction [cline,
A l'œuvre que le temps faisait à la sourdine.

Chers Confrères, j'attends tout de votre bonté,
Et si vous ne pouvez me rendre la santé,
En la tâche aidez-moi tout au moins ou j'échoue.

Mais que dis-je : La tâche ? Ici tout est honneur,
Car si bien entouré comment aurais-je peur
Du travail, moi du char trente-sixième roue.

Ces allocutions et cette poésie sont accueillies avec plaisir et vivement applaudies.

M. le secrétaire communique la circulaire suivante :

« Palais-Royal, 31 décembre 1901.

« Monsieur,

« Un arrêté ministériel fixe au mardi 1^{er} avril 1902 l'ouverture de la 26^e session des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

» Les séances auront lieu du mardi 1^{er} au vendredi 4 avril inclusivement.

» La séance de clôture est fixée au samedi 5 avril.

» Les manuscrits seront reçus à la Direction des Beaux-Arts, rue de Valois, n^o 3, jusqu'au 30 janvier 1902 inclusivement. Passé ce délai, aucun travail ne pourra être soumis à l'examen du Comité. J'ajoute que les travaux comportant des pièces justificatives, qui seraient adressés dans le délai prescrit, sans que les

pièces en question fussent jointes au mémoire proprement dit, ne seraient pas soumis au Comité. Certains auteurs ont estimé pouvoir retarder l'envoi des annexes ou appendices à leur texte. Le Comité a jugé que cette façon de procéder constituait un abus qu'il importe de faire cesser. C'est donc la copie intégrale des mémoires proposés par leurs auteurs qui doit être parvenue à la Direction des Beaux-Arts le 30 janvier 1902 au plus tard.

» Les auteurs sont également prévenus que, désormais, les copies de pièces inédites jointes aux mémoires soumis à l'examen du Comité devront être authentiquées, soit par les directeurs des dépôts d'archives, soit par les notaires, soit par les propriétaires des papiers communiqués.

» Le grand nombre des communications m'oblige à rappeler aux auteurs qu'il leur est accordé vingt minutes au plus pour lire ou résumer leurs travaux. *Les mémoires qui, à l'impression, exigeraient plus de vingt pages du format du compte rendu devraient être l'objet de suppressions qui seraient demandées aux auteurs avant la mise sous presse.*

» Comme je vous l'ai fait savoir, les cartes d'invitation et les lettres de parcours sur les chemins de fer seront envoyées aux seules personnes nominativement désignées par les présidents des Sociétés des départements, et aux membres non résidants ou correspondants du Comité des Sociétés des Beaux-Arts qui auront exprimé l'intention formelle de prendre part à la session.

» Les délégués qui auront besoin d'une lettre de parcours indiqueront l'itinéraire qu'ils se proposent de suivre pour se rendre à Paris. Si le voyage doit s'effectuer sur des réseaux différents, ils devront le mentionner dans leur demande et signaler les gares où aura lieu le changement de réseau.

» Les demandes de cartes et de lettres de parcours devront parvenir à la Direction des Beaux-Arts avant le 10 février au soir, terme de rigueur.

» L'envoi de ces imprimés aux ayants droit sera fait du 1^{er} au 10 mars. MM. les délégués sont invités à prendre bonne note de ces dispositions. Il ne saurait être répondu aux lettres de réclamation, tendant à obtenir les pièces mentionnées ci-dessus, antérieurement à la période qui vient d'être indiquée.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le Ministre de l'instruction publique
et des Beaux-Arts.

» Pour le Ministre et par autorisation :

» *Le Directeur des Beaux-Arts,
membre de l'Institut.*

» H. ROUJON. »

Sont adjoints au bureau pour la formation de commissions diverses :

COMPTABILITÉ : MM. *Clavel, Reinaud, général Bertrand.*

PUBLICATION : MM. *Bondurand, Simon, Maurin.*

On passe aux lectures.

M. *Gustave Fabre* donne connaissance de trois poésies occasionnées par diverses circonstances.

M. *Simon* fait connaître quelques pages du *Journal de Nismes, première année (1786), par Boyer*. L'auteur était le grand-père de l'éminent avocat du barreau de Nimes, qui fut membre de la Compagnie, Alphonse Boyer.

M. *l'abbé Delfour* donne lecture de son étude sous ce titre : *Poétique solitude*, qu'il a consacrée à M. Sully-Prudhomme.

Après communication du décès de M^{me} *Hérald de Pages, comtesse de Vernède de Corneillan*, de la classe des correspondants, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 1^{er} février 1902.

Présents : MM. Ducros, *président* ; Bondurand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, comte de Curières de Castelnaud, Bruneton, Reinaud, Daudet, Maruéjol, général Bertrand, Lavergne, colonel Robin, *membres résidants* ; Gustave Bayle, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, arrivées dans la quinzaine dernière.

Il donne connaissance de la lettre suivante :

MAIRIE
DE NIMES

—
CABINET
DU
MAIRE
—

Nîmes, le 23 janvier 1902.

« Monsieur le Secrétaire perpétuel,

» Me conformant à un vœu émis par le conseil municipal, j'ai provoqué la formation d'un comité pour l'érection d'un monument au poète Bigot. Je pensais bien que l'Académie de Nîmes était toute indiquée pour prêter son concours à cette œuvre. D'ailleurs le bureau du comité comprend comme présidents d'honneur : MM. Ducros, président, et Reinaud, membre, et comme vice-président M. de

Balincourt, faisant également partie de votre savante Compagnie.

» Je vous prie de m'excuser si je ne vous ai pas demandé plus tôt votre précieux concours. Je m'en étais excusé déjà dans la première réunion qui a eu lieu à la Mairie. J'avais trouvé dans le dossier du monument Daudet la liste des personnes convoquées dès le début et j'avais simplement pris cette liste en y ajoutant quelques personnalités.

» J'espère, Monsieur le Secrétaire, que votre docte Compagnie voudra bien nous aider à honorer le poète Nimois.

» Recevez, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

» D^r CROUZET. »

M. le secrétaire est autorisé à répondre à M. le Maire pour l'assurer du concours de la Compagnie au profit d'une œuvre qui a pour but de glorifier un confrère qui honora tant l'Académie. Il promet de le faire dès le lendemain.

M. le secrétaire rapporte que, ce même jour, à 4 heures de relevée, se sont réunies les commissions de comptabilité, du legs Maumenet, et de publication.

Étaient présents à la commission des finances, MM. Ducros, Benoît-Germain, Clauzel, Daudet, Bruneton et Bondurand.

M. Bruneton, trésorier, a soumis à ses confrères l'exposé ci-dessous de la situation financière pendant l'exercice 1901.

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de vous soumettre le relevé des comptes et l'exposé de la situation financière de la Compagnie pendant l'exercice écoulé.

» J'ai divisé en trois chapitres ce compte rendu pour vous présenter un tableau plus précis et plus aisé à suivre.

Compte ordinaire :

Les recettes se sont élevées à... fr.	2.905 20
Les dépenses ont atteint.....	2.424 50
Laissant un excédent de.....	<u>480 70</u>

Détail des Recettes :

Solde du Compte précédent :	
C ^{te} -cour. Arnaud et C ^{ie} 1.058 25	} 1.261 90
Solde en caisse..... 203 64	
36 cotisations de membres résidants	937 50
22 » » non-résid.	330 »
36 » » de correspondants...	360 »
6 Diplômes.	60 »
Subvention du Conseil Général. ...	600 »
» » Municipal..	500 »
Ventes de Mémoires.....	44 »
Remboursement des médailles accordées aux donateurs aux Musées..	51 »
Intérêts du Compte-courant Arnaud et C ^{ie}	22 70
Total... ..	<u>4.167 10</u>

Détail des dépenses :

Compte de Gervais.....	220 60
Compte de Chautard.....	100 »
Compte de Coste, horloger.....	10 »
Abonnem ^t aux <i>Annales</i> (1900-1901).	24 »
» <i>Revue du Midi</i>	10 »
Ecrins et frais d'envois.....	31 75
Séance publique... ..	88 95
Compte de Bonnet (Bibliothèque)...	160 40
Compte de Mad. Coste (Lampe)....	15 »
Compte de Coudert (encadreur). ...	18 »
Compte de Chastanier (Imprimeur).	1.720 »
Frais d'encaissements et timbres...	25 50
Total.....	<u>2.424 50</u>
Actif p ^r balance Compte-courant Arnaud et C ^{ie} . 1.440 35	
En caisse chez le Trésor ^r 302 25	} 1.742 60
Total.....	

En augmentation de 480 fr. 70 sur le solde du dernier exercice; mais il convient de triompher modestement de cette amélioration de notre situation financière, le meilleur de ce boni provenant du résultat négatif du concours pour lequel vous aviez voté une provision de 300 francs.

Compte des Jetons.

Jetons Argent Æ : Solde ancien 22, rentrés 20, distribués 13, solde nouveau 29.

Jetons Argent pour concours : Solde ancien 50, accordés 11, Solde nouveau 39.

Jetons Bronze pour concours : Solde ancien 48, accordés 3, Solde nouveau 45.

Jetons Bronze Æ : Rentrés 271, distribués aux séances ou aux commissions 395 ; il en restait en caisse 16.

Compte de réserve.

Ce compte est passé de 2.380 fr. à 2.458 fr. en augmentation de 78 fr., soit le montant des intérêts sous déduction de 2 fr. pour frais de renouvellement de feuilles de coupons. Ce compte est représenté par 80 fr. rente russe 4 % 1880.

Compte de la fondation Maumenet.

Ce compte possède actuellement à son actif un capital de 91.835 fr. 30 représenté par trois titres de rente française :

Un de 1.397 f. en 3 % et deux en rente 3 1/2 % d'un revenu de 1.532 fr., soit ensemble 2.929 fr. de rente annuelle.

Nous avons encaissé cette année...	2.759 25
Nous avons distribué en bourses ..	1.805 55
Laissant un solde disponible de. ..	<u>953 70</u>

« Cette somme, jointe au reliquat du dernier exercice, donne un solde de 1.601 fr. 45 dont vous pourrez disposer avec les 2.929 francs de revenu qui seront intégralement perçus cette année, soit 4.530 fr. 45.

» Vous avez accordé deux bourses de 500 fr. à MM. Guiraud et Janin, trois de 150 francs à Mlles Aumeunier et Ménard et à M. Froment.

» La bourse de 355 fr. 25 accordée et déjà payée au jeune Gabriel s'applique à l'exercice de 1902.

» Malgré de nombreux rappels, M. Bellot n'a pas encore remis le compte définitif de la succession Maumenet. L'espoir, que j'avais eu, de vous le soumettre dans cette séance, a été ainsi déçu.

» La situation financière de la Compagnie est modeste mais satisfaisante ; le déficit lui est inconnu et tous les chapitres présentent une amélioration sur les comptes de 1900. »

Toutes explications et pièces à l'appui ont été fournies. Après les avoir entendues et en avoir pris connaissance, la Commission, à suite de discussion, a proposé à l'unanimité de demander à la Compagnie l'approbation de ces comptes.

Ces conclusions, mises aux voix, à suite d'observations entre divers membres, sont adoptées à l'unanimité, avec félicitations et remerciements à M. le Trésorier, qui s'abstient dans le vote, par application de l'article 40 du règlement.

Au nom de la *Commission de publication*, à laquelle assistait, outre les membres précités du bureau, M. *Bondurand*, M. *le secrétaire*, rapporteur, fait adopter la liste suivante des mémoires à insérer dans le volume de 1901.

M. JULES SALLES.

Discours de M. *Maurin* aux obsèques de M. JULES SALLES.

Obsèques de CHARLES JALABERT.

Discours de M. *Alexandre Ducros*.

Discours de M. *Victor Robert*.

PIÈCES LIMINAIRES.

Inauguration du buste de J. SALLES.

Allocution de M. *le marquis de Valfons*, président.

Réponse de M. *Addi*.

Comment voyageaient nos anciens, discours d'ouverture, par M. *le marquis de Valfons*, président.

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1900, par M. *Georges Maurin*, président sortant.

Le plus beau jour, sonnet, par M^{me} *Marthe Boucoiran-Dubos*, correspondant.

Concours de 1900. — Legs divers à l'Académie. — Attributions sur le legs Maumenet, par M. *Paul Clauzel*, secrétaire perpétuel.

Le Palais de justice de Nîmes, par M. *Michel Jouve*, membre résidant.

Tahiti, poésie, par M. *Raymond Février*, membre non résidant.

En Afrique, Epître à Mistral, par M. *Alexandre Ducros*, membre résidant.

Lou Lebraut et la Tartuga, fable patoise, par M. *Jules Gal*, membre résidant.

HISTOIRE

Le Palais de justice de Nîmes, par M. *Michel Jouve*, membre résidant.

Les d'Espérandieu d'Uzès et de Castres (1630-1866), par M. *le comte E. de Balincourt*, membre résidant.

Aperçu sur l'expansion de l'Islamisme, par M. *N.-J. Robin*, membre résidant.

La leude et les péages de Saint-Gilles, au XII^e siècle, Textes en langue d'oc et en latin publiés par M. *Ed. Bondurand*, membre résidant.

ARCHÉOLOGIE

La vallée de Concluse (canton de Lussan, arrondissement d'Uzès). par le *Fr. Sallustien Joseph*, membre non résidant.

A cause de l'importance de ces travaux et des frais qu'ils occasionneront avec les planches nécessaires, M. *le secrétaire* obtient la remise à l'année 1902 de la publication des *Tables décennales* (1891 à 1900).

Enfin, au nom de la *Commission du legs Maumenet*, à laquelle étaient présents, outre

les membres prénommés du bureau, MM. *Grotz, Gustave Fabre, Maurin, général Bertrand*, le même rapporteur expose les demandes et la situation des candidats. Sur ses explications, l'Académie fixe les allocations ci-dessous :

MM. Brun.....	400 fr.	
Boucoiran..	300	(bourse de voyage en Allemagne)
Janin.....	500	
Gabriel.....	355	
Guiraud....	500	
Froment ...	300	
Lange.....	200	
M ^{lles} Aumeunier .	200	
Ménard. . . .	200	
Total....	<u>2.955 fr.</u>	

On passe à la lecture annoncée.

M. *Gustave Bayle*, correspondant, donne connaissance de son mémoire qui a pour titre : *Notes historiques et généalogiques sur la famille de Froment d'Uzès.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 15 février 1902.

Présents : MM. *le marquis de Valfons*, appelé, en conformité de l'article 34 du règlement, à présider la séance, en l'absence du *président* et du *vice-président* ; Bondurand, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, comte de Curières de Castelnau, Bruneton, Enjalbert, Reynaud, Daudet, Maruéjol, Delamare, général Bertrand, Jouve, Nadal, Gal, Dessaux, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} février est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir dans le cours de la quinzaine dernière.

Il y ajoute, de la part de l'auteur, l'hommage suivant :

GALIEN MINGAUD : *Rapport sur les travaux de la SOCIÉTÉ D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES pendant l'année 1901.*

M. *le secrétaire* est heureux de communiquer l'arrêté préfectoral du 31 janvier 1902, par lequel l'Académie de Nimes est autorisée à accepter le *legs Jules Salles*. Il ajoute que toutes les pièces nécessaires ont été sans retard remises à M^e Renouard, notaire de la succession, pour la délivrance de ce legs.

M. *Bruneton*, *trésorier*, dit que le vœu du testateur est de fonder un prix annuel de 300 fr. portant son nom. Au cours actuel du 3 %, qui doit constituer le titre de la Compagnie, il y aura certainement un peu d'insuffi-

sance dans les 10.000 francs légués pour produire cette rente. M. le trésorier demande l'autorisation, qui lui est accordée, de combler cette différence avec les réserves de la Compagnie, qui s'en récupèrera sur les premiers arrérages touchés.

M. le secrétaire donne lecture de la lettre du 31 janvier dernier, par laquelle M. *Pier Luigi Calore* remercie de sa récente affiliation à la Compagnie au titre de *correspondant*.

Communication est donnée du programme du *Concours de poésie* ouvert pour 1902 par la SOCIÉTÉ D'EMULATION DE CAMBRAI, ainsi que des programmes des *Concours d'histoire, d'archéologie et de biographie*, ouverts pour 1902 et 1903 par la SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

La SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE BALE sollicite l'échange des publications qui est accordé.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *correspondant*. M. l'abbé *J.-L. Boudin*, curé de *Beauvoisin*, est nommé à l'unanimité.

On passe aux lectures annoncées.

On entend d'abord celle de M. *de Castelnaud*, qui a pour titre : *Noblesse et bourgeoisie sous l'ancien régime (Etude locale)*.

M. *Reinaud* communique ensuite un chapitre d'une importante étude sur *Charles Jalabert*, son oncle, dont il a recueilli et compulsé les papiers. Ce fragment très intéressant, sous le titre : *Delaroche et Jalabert*, contient une curieuse et instructive correspondance échangée entre ces deux grands peintres, de maître à élève.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 1^{er} mars 1902.

Présents : MM. Maurin, appelé, suivant l'article 34 du règlement, à présider la séance, en l'absence de MM. Ducros et Benoît-Germain, *président* et *vice-président*; Bondurand, Simon, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Daudet, Maruéjol, Delamare, général Bertrand, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidants*; M^{me} Garidel-Alègre, *correspondant*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 15 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques parvenues depuis la dernière réunion d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il fait remarquer à ses confrères une magnifique aquarelle annoncée dans la séance du 4 janvier dernier. C'est un hommage de M. Fernand Janin, pupille de l'Académie (*legs Maumenet*). Ce tableau, qui reproduit l'autel de la chapelle de Versailles, avait été fort remarqué à l'exposition de ses œuvres, organisée dernièrement par l'auteur, dans la Galerie Jules Salles. Le *secrétaire* est chargé de féliciter et de remercier de ce don M. Janin, en lui souhaitant la continuation de son travail et de ses succès.

M. Maurin, s'adressant à M^{me} Garidel-Alègre, dit qu'il est heureux et certain de se faire l'interprète de la Compagnie en félicitant ce *correspondant*, qui, pour la première fois, quoique son élection soit déjà ancienne, assiste à la séance. Ce n'est point là un fait

isolé, de voir une dame dans nos rangs et dans nos réunions. Déjà, il y a quelques années, le président de cette époque recevait ainsi M^{me} Hérald de Pages, comtesse de Vernède de Corneillan. Aujourd'hui, je le fais, ajoute-t-il, d'une façon plus intime, pour ainsi dire. M^{me} Garidel-Alègre se recommande particulièrement à nous par le souvenir de son père, M. Alègre, qui fut, parmi les nôtres, un des plus aimés, des plus fidèles et des plus laborieux. Elle nous appartient à titre de correspondant et continue pieusement l'œuvre utile que son père avait entreprise.

M^{me} Garidel-Alègre, très touchée et émue des paroles de M. le président, l'en remercie et exprime à la Compagnie toute sa reconnaissance.

M. le secrétaire dépose le programme des *Concours* pour l'année 1902 et années suivantes ouverts par L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX.

M. le secrétaire communique une lettre, datée du 18 février dernier, par laquelle M. l'abbé J.-L. Boudin, curé de Beauvoisin, remercie l'Académie de sa récente élection comme *correspondant*.

M. le trésorier est autorisé à fournir à un collectionneur, qui en a fait la demande, M. Paulhan, un type de chacune des médailles ou jetons de la Compagnie.

M. le secrétaire transmet l'avis du décès survenu, à Orléans, le 27 janvier 1902, de Mgr François-Edmond Desnoyers, âgé de 96 ans, *président d'honneur* de la SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS, et de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS D'ORLÉANS.

M. le secrétaire a la plus grande satisfaction à transmettre l'ampliation qu'il a reçue, le 24 février dernier, d'un décret du 5 du même mois autorisant l'Académie de Nîmes à accepter le *legs Sabatier* (testament olographe du 1^{er} juin 1881). Cette affaire, déjà bien ancienne, a subi nombre de vicissitudes et causé beaucoup d'appréhension. Enfin, grâce à

d'énergiques et persévérants efforts, elle vient heureusement d'aboutir. L'Académie remercie le *secrétaire-perpétuel* de son activité et le félicite du résultat favorable obtenu par son zèle éclairé et ses pressantes démarches.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *correspondant*. M. *Léon Bouet*, publiciste, à Paris, est désigné par l'unanimité des membres présents et votants au scrutin secret.

On passe aux lectures annoncées.

M. *Maurin* présente son rapport sur le *Vercingétorix* de M. *Camille Jullian*.

M. *de Balincourt* donne ensuite connaissance de son travail qui a pour titre : *La mort du bailli de Suffren*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 15 mars 1902.

Présents : MM. le comte de Balincourt, appelé, en conformité de l'article 34 du règlement, à présider la séance, en l'absence du *président* et du *vice-président*, empêchés par la maladie d'assister à la réunion et excusés ; Bondurand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Reinaud, Allard, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidants* ; Bruquier-Roure, *membre non résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière réunion.

Il y joint, au nom des auteurs, les hommages suivants :

EUGÈNE PINTARD : *Le chantre du Dardaillon*.

M. LE D^r CHERVIN : *La Société d'anthropologie en 1901*.

M. le *secrétaire* dit que, dans le décret du 1^{er} mars courant, nommant des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'Académie, sont compris plusieurs membres de la Compagnie.

M. Goudard (Antoine-Casimir), conservateur du musée numismatique (*membre non résidant*), est promu *Officier de l'Instruction publique*.

M. le docteur Barral (Gustave-Henri), médecin-adjoint du Lycée et des Ecoles normales (*membre résidant*) ; et M. Roux (l'abbé) (Pierre-Marie), curé desservant à Aujargues (Gard), (*correspondant*), sont nommés *Officiers d'Académie*.

M. le président envoie ses félicitations et celles de la Compagnie aux confrères qui viennent d'être l'objet de ces distinctions et demande que le procès-verbal les mentionne.

M. le secrétaire indique que M. Léon Bouet, correspondant, vient d'être fait *Chevalier de la Couronne d'Italie*, comme membre de la délégation franco-italienne aux fêtes italiennes du centenaire de Victor Hugo.

Il transmet l'avis du décès de M^{me} Raymond Février, décédée à Saint-Hippolyte-du-Fort, le 28 février dernier. Elle laisse veuf un de nos membres non résidants, M. le pasteur Raymond Février. L'Académie envoie ses condoléances au confrère si cruellement éprouvé et les consigne au procès-verbal.

M. le secrétaire dépose le programme des concours ouverts par l'ACADÉMIE DE STANISLAS (Nancy) pour les années 1903 et 1904.

Il signale, dans la *Revue épigraphique* (fascicule d'octobre, novembre, décembre 1901, page 217), les numéros 1444 à 1447, contenant les *Renseignements de M. Carrière, conservateur des musées archéologiques de Nîmes*. Il s'étonne et regrette que cette communication n'ait pas été faite à l'Académie de Nîmes, qui y avait tous les droits, puisqu'il s'agit de notre ville et que M. Carrière fait partie de la Compagnie, au titre surtout de conservateur de nos musées archéologiques.

Le n° 1444 explique l'*Épithaphe d'un Gladiateur*.

Le n° 1445 s'occupe d'une autre *Épithaphe* ; de même que le n° 1446.

Le n° 1447 également rapporte l'*Épithaphe d'un sévir augustal incorporé*.

M. le secrétaire communique l'*Ode* suivante de M. Alexandre Ducros, président actuel de la Compagnie. Elle a été dite par M. Jules Bringer, du Théâtre national de l'Odéon, à l'inauguration du monument élevé sur la place d'Assas de notre ville. Cette inauguration a eu lieu, dimanche dernier, 9 mars, à dix heures du matin.

ODE

à la mémoire des combattants de 1870-1871 et
des enfants du Gard morts pour la patrie.

Les morts ne sont pas oubliés,
Les morts de la terrible année ;
Car aujourd'hui l'heure est sonnée,
L'heure où les morts sont réveillés
Secouant leur rouge suaire,
Ils remontent de l'ossuaire,
Et nous tous nous battons des mains.
Et pour voir ces obscurs célèbres,
Sortir rayonnant des ténèbres,
Le peuple inonde les chemins.

Loin d'eux avait fui l'espérance ;
En ces temps-là, le front courbé,
Dans le mépris était tombé
Le fier, le beau pays de France.
Vingt ans d'impérial affront
Avaient mis la honte à son front
Sous le baiser d'un Bonaparte.
Couverts d'humiliations,
De nous riaient les nations ;
Mais Capoue alors devint Sparte ?

Nos fils, sous la neige et le feu,
Au cri de la mère-patrie,
Toujours debout, quoique meurtrie,
Des dangers se firent un jeu.
Le péril flattait leur vaillance.
Ils ignoraient la défaillance,
Ces paysans, ces citadins ;
Novices au métier des armes,
Ils marchaient, riant des alarmes,
A la mort jetant leurs dédains.

Leur noble sang rougit les herbes,
Pour sauver l'honneur du pays !
Furent-ils vaincus ? — Non, trahis,
Dans l'histoire ils vivront superbes !
Plus d'amers souvenirs de deuil.
C'est avec un joyeux orgueil

Que chaque bourg, chaque village,
Aujourd'hui solennellement,
Aux siens, morts héroïquement,
Voit rendre un glorieux hommage !

Ainsi que dans un rouge enfer,
Ils s'en allaient au Teuton sombre
Opposer l'héroïsme au nombre.
Quand le nombre crachait le fer,
Il étaient là tes fils, ô France !
De cette horde qui s'avance,
Ils veulent arrêter le choc.
Des partis oubliant la trame,
Ils n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme,
Le Bonnet, les Lys et le Coq.

Vous avez donné votre vie.
Dormez dans votre dévouement,
Car aujourd'hui ce monument
Devient l'autel de la Patrie !
Oui, c'est là qu'un jour nos enfants
Jureraient d'être triomphants,
Quoique l'on dise, que l'on fasse ;
Ayant au cœur le souvenir
Nous regardons tous l'avenir,
Le front levé, sans peur, en face !

Au nom de M. *le trésorier*, empêché d'assister à la séance, M. *le secrétaire* annonce que M. Bruneton a reçu de la Trésorerie générale le titre de 300 fr. de rente 3 %, emploi du *legs Jules Salles*. Cet achat fait au cours de 101 fr. 125 a coûté fr. 10.138,05. Les 138 fr. 05 d'excédent sur la somme léguée et reçue ont été prélevés sur le compte de réserve de la Compagnie, auquel ils seront remboursés avec la perception des arrérages d'avril et partie de juillet, selon la décision antérieure de l'Académie. La Compagnie ne touchera de ce fait que 86 fr. 95 des arrérages sur la rente *Jules Salles* en 1902.

On arrive enfin à la lecture annoncée.

M. *Gal* a la parole pour faire connaître sa fable patoise : *L'Agassa et la Tourtoura*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 5 avril 1902.

Présents : MM. A. Ducros, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, comte de Balincourt, Bruneton, Maruéjol, abbé Delfour, colonel Robin, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 15 mars est lu et adopté.

C'est en conformité de la décision prise à cette réunion que la séance ordinaire du 29 mars a été reportée à ce jour pour éviter sa coïncidence avec le Samedi saint, la prochaine devant reprendre la régularité de la quinzaine et avoir lieu le samedi 12 du mois courant.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qui lui sont parvenues dans les trois semaines écoulées.

Il offre, au nom des auteurs, les hommages suivants :

M. EUGÈNE PINTARD : *Le Chantre du Dardaillon*.

M. LE D^r CHERVIN : *La Société d'anthropologie en 1901*.

M. le *secrétaire* donne connaissance de la lettre du 24 mars dernier par laquelle M. Léon Bouet, publiciste, à Paris, remercie de sa récente élection au titre de *correspondant*.

Passant aux lectures, l'Académie entend d'abord celle de M. Bondurand sur *Jupiter Héliopolitain*. Ce travail sera inséré dans le volume des *Mémoires de 1902*.

M. l'abbé Delfour, ayant demandé et obtenu la parole, a communiqué son étude sur *Le*

rhapsode de la Dambovita, de M^{lle} Hélène Vacaresco.

La lecture des poésies adressées en contribution annuelle par M. R. Février a été remise à une prochaine réunion, à cause de l'heure tardive, et la séance a été levée.

Séance du 12 avril 1902.

Présents : MM. A. Ducros, *président*, ; Bon-
durand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre,
Maurin, Bruneton, Reinaud, Daudet, Marué-
jol, abbé Delfour, général Bertrand, Lavergne,
Jouve, colonel Robin, Dessaux, *membres rési-
dants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 5 avril est
lu et adopté.

M. *le secrétaire* fait un relevé des publica-
tions périodiques des Sociétés correspon-
dantes qui lui sont parvenues en petit nombre
durant la semaine écoulée.

Il dépose la médaille de cuivre (insigne de la
médaille d'argent) accordée à la Compagnie à
propos de l'Exposition universelle de 1900.

Passant aux lectures portées à l'ordre du
jour, l'Académie entend d'abord un fragment
du *Coq de Béotie*, parodie mythologique, en
un acte, en vers, de M. *Alexandre Ducros*.

M. *le colonel Robin* commence ensuite les
*Souvenirs d'un soldat de l'armée d'Italie de
1796 à 1799*. Certains souvenirs du narra-
teur, certaines observations ayant paru erro-
nés ou inexacts, la remarque en a été faite
par divers membres. M. *le général Bertrand*,
après les avoir signalés en gros et expliqués,
les a excusés en indiquant que l'historien de
circonstance, qui aurait rédigé cette relation
vers 1819, peut avoir eu quelque faiblesse de
mémoire et commis ainsi certains oublis et
quelques confusions.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la
suite en est remise à une date ultérieure et la
séance est levée.

Séance du 26 Avrit 1902.

Présents : MM. Ducros, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Allard, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, général Bertrand, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 12 avril est lu et adopté.

M. *le secrétaire*, dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, arrivées dans la quinzaine écoulée.

Il fait, au nom de l'auteur, l'hommage suivant :

EUGÈNE PINTARD : *Pour son fils*.

M. *le secrétaire* fait la distribution aux membres présents du *Bulletin des séances de 1901*.

Communication est donnée par lui d'une Circulaire, datée de Paris, le 9 avril courant, avec laquelle la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE adresse « un exemplaire du programme » du Congrès archéologique qui sera tenu à » Troyes (Aube) et Provins (Seine-et-Marne), » du 24 juin au 2 juillet », en exprimant le désir de voir les membres de l'Académie de Nîmes « assister aux réunions du Congrès et prendre part à ses travaux ». Ce sera la soixante-neuvième session (1902).

La séance publique annuelle est fixée au vendredi 30 mai 1902, avec le programme suivant :

- 1° M. ALEXANDRE DUCROS, président: *Épître spiritualiste*.
- 2° M^{is} DE VALFONS, président en 1901: *Compte rendu des travaux de l'Académie pendant cette année*.
- 3° M. CLAUZEL, secrétaire perpétuel: *Concours et legs*.
- 4° *Distribution de récompenses aux donateurs d'objets antiques aux musées*.
- 5° M. REINAUD: *Jeunesse de Jalabert*.
- 6° M. RAYMOND FÉVRIER: *Poésie*.
- 7° M. GAL: *L'agassa et la Tourtoura* (fable patoise).

Pour le concours de 1903, l'Académie arrête le programme suivant: *Poésie française*, avec liberté pour le choix du sujet et la forme de l'œuvre; maximum *trois cents vers*.

On passe aux lectures annoncées, celles d'abord proposées pour la prochaine séance publique.

M. le marquis de Valfons fait connaître son *Compte rendu des travaux de la Compagnie en 1901*, année de sa présidence.

M. Reinaud communique son mémoire sur la *Jeunesse de Jalabert*.

M. Carrière soumet la liste des médailles à distribuer aux donateurs d'objets antiques aux musées.

Approbation est donnée à ces travaux et propositions.

Ensuite, M. Gustave Fabre présente un rapport sur le *Congrès des Sociétés savantes*, qui s'est tenu, à la Sorbonne, du 1^{er} au 5 avril courant, et auquel il a assisté comme délégué de la Compagnie.

Enfin, M. le colonel Robin termine la lecture des *Souvenirs d'un soldat de l'armée d'Italie de 1796 à 1799*.

L'ordre du jour ne pouvant être épuisé, la continuation en est remise à une réunion ultérieure.

La séance est levée.

Séance du 10 mai 1902.

Présents : M. A. Ducros, *président* ; Bon-
durand, Clavel, Simon, Gustave Fabre, comte
de Balincourt, marquis de Valfons, Benoît-
Germain, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Bar-
ral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Dela-
mare, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin,
Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secré-
taire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 26 avril
est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications
périodiques que les Sociétés correspondantes
ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

Il offre, au nom des auteurs, les hommages
suivants :

GASTON DARBOUX et GALIEN MINGAUD : *Les
deux formes larvaires de LARIA OBTECTA*
(Say).

DES MÊMES : *Sur la biologie de LARIA OB-
TECTA* (Say).

GASTON DARBOUX et C. HOUARD : *Sur des
dessins de J. Giraud, donnés par son fils au
muséum d'histoire naturelle de Paris*.

M. *le secrétaire* informe qu'une assignation
à comparaître devant le tribunal civil de Ni-
mes a été signifiée à l'Académie à la requête
de légataires particuliers de Sabatier, qui de-
mandent la délivrance de leurs legs. M. *le
secrétaire* est autorisé à faire tout le néces-
saire dans l'intérêt de la Compagnie.

M. *de Caslelnau* a été nommé *député de
l'Aveyron, arrondissement de Villefranche*,
aux dernières élections législatives (27 avril

dernier). La Compagnie s'honore du succès d'un de ses *membres résidants* et lui envoie ses plus cordiales félicitations.

M. le secrétaire fait connaître que Mme *Marthe Boucoiran-Dubos*, de la classe des *correspondants*, a été récemment nommée *Officier d'Académie*.

M. *Alexandre Ducros* donne lecture de sa poésie indiquée pour la prochaine séance publique : *Épître spiritualiste*. Elle est adressée à un libre-penseur.

M. *Enjalbert* rend compte d'un récent volume de poésies : *Provence*, publié par un de nos compatriotes, M. Jean Renouard.

Enfin, M. *Maruéjol* donne en détail l'*Explication d'un curieux cachet d'oculiste*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 24 mai 1902,

Présents : M. Alexandre Ducros, *président* ; Bondurand, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Allard, Daudet, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, général Bertrand, Nadal, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès verbal de la séance du 10 mai est lu et adopté.

M. *le secrétaire*, après avoir fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes par lui reçues dans le courant de la dernière quinzaine, dépose, au nom de l'auteur, l'hommage suivant :

HENRI MAZEL : *Quand les peuples se relèvent.*

M. *le secrétaire* donne connaissance d'une lettre datée de Lille, le 10 mai courant, et adressée par le bibliothécaire en chef de l'Université, secrétaire de la commission des publications, au nom de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LILLE. Il sollicite « la collection aussi complète que possible des publications » de notre Compagnie, et propose l'échange. M. *le secrétaire perpétuel* est autorisé à répondre favorablement à cette demande dans la limite des disponibilités de nos réserves.

M. *le secrétaire* rapporte, d'après le procès verbal officiel, que l'Académie française, dans sa séance du mardi 6 mai, « a rendu son jugement sur le concours pour le prix Gobert, » de la valeur de 10,000 francs. . . . Elle a

» décerné le premier prix (9,000 fr) à M. C. Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour son ouvrage intitulé *Vercingétorix*. » M. Jullian est membre honoraire de notre Compagnie, qui est heureuse et fière de cette distinction obtenue par l'un des siens.

Sur la demande de M. le maire de Nîmes (10 mai), M. le général Bertrand est délégué à la commission de *distribution du legs Boucher de Perthes (année 1902)*,

M. Georges Maurin présente à l'Académie la photographie d'une statuette en bronze, faisant partie de la collection de notre confrère M. Lombard-Dumas, qui a bien voulu la lui remettre pour l'éditer. Le cliché est dû à l'obligeance de notre confrère M. G. Carrière. Cette statuette est la reproduction d'un type bien connu, le *Mars ultor*; son travail est très soigné; les détails, finement reproduits. M. G. Maurin rapproche de cette statuette une autre photographie du même type, et reproduisant une statuette découverte à Pouzilhac. Mais celle-ci est d'un travail beaucoup plus grossier et paraît devoir être attribuée à un atelier local. M. G. Maurin propose de voter des remerciements à M. Lombard-Dumas et d'éditer ces deux statuettes. Un échange d'observations a lieu entre MM. G. Maurin et Maruéjol sur l'origine artistique de ces statuettes découvertes en si grand nombre dans le Gard. Le type primitif, suivant notre confrère, ressort de l'art grec. Il a été reproduit à des milliers d'exemplaires comme le sont aujourd'hui les bronzes du commerce. Des ateliers locaux se sont créés, qui ont essayé de reproduire les mêmes modèles; mais ces imitations sont grossières et la qualité du métal employé détestable. L'épithète latine ajoutée au nom de la divinité ne doit pas faire illusion sur la provenance artistique des ces petits bronzes. Leur origine et leur invention sont grecques. Les Romains, en matière de sculpture, n'ont fait qu'imiter. A cette occasion,

notre confrère rappelle le livre tout récemment publié par un de nos quasi compatriotes, M. Courbaud, sur le bas-relief romain. Il résume les conclusions de ce remarquable travail et en discute quelques-unes.

L'Académie décide que ces deux statuettes dont les clichés sont gracieusement mis à sa disposition par M. G. Carrière seront éditées dans ses *Mémoires*.

A la suite de ces préliminaires, M. GUSTAVE FABRE donne lecture des diverses pièces de poésie de M. le pasteur Février, membre non résidant. Elles ont pour titre : *La Croisade* (cinq sonnets). — *A Vesper*. — *Les Cieux*. — *Seule* (sonnet). — *L'Ame, la nuit*. — *Sérénité*. Les deux dernières sont retenues pour la séance publique prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance publique du 30 mai 1902.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle, conformément aux décisions prises à cet égard, dans la *Galerie Jules Salles*, mise à sa disposition par la bienveillance de la municipalité, le vendredi 30 mai 1902, à huit heures et demie du soir.

Étaient présents : MM. Alexandre Ducros, *président* ; Robert, Bondurand, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Grotz, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Allard, Daudet, abbé François Durand, Maruéjol, général Bertrand, Nadal, colonel Robin, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. le Préfet et M. le Maire, qui avaient bien voulu répondre aimablement à l'invitation qu'ils avaient reçue, ont pris place au bureau, à la droite et à la gauche de M. le président.

Le programme arrêté, affiché et publié, a été ponctuellement suivi et rempli. Les lectures se sont succédé dans l'ordre convenu.

1° M. ALEXANDRE DUCROS, *président* : *Épître spiritualiste* (en vers).

2° M. LE MARQUIS DE VALFONS, *président en 1901*, a donné *le compte rendu des travaux de la Compagnie durant cette année*.

3° M. CLAUZEL, *secrétaire perpétuel*, a exposé les conditions des concours et la situation des divers legs faits à l'Académie par MM. *Mau-
menet, Sabatier et Jules Salles*.

4° M. CROUZET, *maire*, a donné lecture de la liste des donateurs d'objets aux musées, et

procédé, pour les membres présents, à la distribution des médailles de souvenir et de remerciements qui leur ont été octroyées. Cette liste et ces récompenses avaient été fixées de la manière suivante :

POUR LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE.

Médailles d'argent.

MM. Pierre Fize.
Alexandre Lebos.
Pierre Driol.
Ludovic Rafin.
Claude Le Neindre

Médailles de bronze.

MM. André Coulet.
Emile Brochas.
Eugène Arnaud.
Adolphe Fabre.

POUR LE CABINET DES MÉDAILLES.

Médailles en vermeil.

MM. Edouard Majolier, de Londres (Angleterre), 20, Bramham Gardens, S. W.
Alexandre Sapte, de Nimes, chef du bureau de la Comptabilité.
Philippe Mingaud, de Vauvert.
M^{lle} Mélanie Schmidt, de Dresde (Saxe), Uhland Strasse, 14.

Médailles en argent.

MM. Emile Reinaud, de Nimes, avocat, ancien maire de Nimes.
Honoré Duhamel, de Nimes, directeur de la Banque de France.
François Tur, de Nimes, architecte, à Nimes.
Emile Ginoux, de Nimes, rue Nationale.
Paul Michel, officier d'administration, à Nimes.

Remerciements.

- M^{lles} Elisabeth Blaka, de New-York (Etats-Unis), Castle Ronald Newtonw à New-York (Etats-Unis).
Anna Rauschenberg, de Brême, Altenwal-Contrescarpe, 7, à Brême (Bohême).
- MM. Charles Guy, de Nimes, concierge du cimetière Saint-Baudile.
Le capitaine en retraite Peget, de Réalville, à Réalville (Tarn-et-Garonne).
Joseph Puig, de Perpignan, à Perpignan.
- M^{me} Mathilde Bierling, de Brême, Hautzerstrasse, 8, à Brême.
- MM. Ernest Roux, de Redessan, à Redessan.
Joseph Laurans, de Nimes, rue de France, 1.
L. Chambon, de Nimes, capitaine en retraite, rue Bachalas, 28.
Camille Moustardier, d'Uzès; ex-receveur municipal d'Uzès.
- M^{me} Loose, de Steglitz (Allemagne), près de Berlin Kuhlegkstoof, 5 (Allemagne).
- M^{lle} Louise Chalvidan, de Nimes, rentière, rue du Château-Fadaise, 7.
- MM. Louis Gilles, de Caissargues, à Caissargues (Gard).
Patron, de Nimes, rédacteur-correspondant du *Soleil du Midi*, rue des Fourbisseurs.
- M^{lle} Marguerite Hugues, de Manduel, à Manduel.
- MM. Paul Michel, de Nimes, officier d'administration, service des bureaux de l'intendance, rue Pradier, 10.
Chambre de commerce de Nimes.
Oakley Rhineland, de New-York, William Stret, 27, à New-York.
J. - D. Antoine, de Nimes, trésorier payeur général.
De Sorbier de Pougnaressesse, avocat à la Cour d'appel, 16, rue Colbert.
E. Bonijoly, de Nimes, gardien à la Maison Carrée.
Albert Reynaud, de Nimes, rue de Sauve.

- MM. Enguel, dit Lange, de Nimes, rue du
Château-Fadaise, employé à la mairie.
Alfred de Surville, de Nimes, rue Jeanne-
d'Arc.
Henri Rouquier, de Bouillargues, à Bouil-
largues.
M^{lle} Gabrielle Hugues, de Manduel.
MM. Gustave Lamouroux, de Nimes, rue de
la Trésorerie.
Verdier, de Nimes, directeur de la Mai-
son centrale.
H. Takeno-Outhi, de Paris, capitaine de
vaisseau de la marine japonaise, atta-
ché naval à la légation du Japon à
Paris.
Fabre, de Nimes, commissaire de police
du 2^e arrondissement.
Emmanuel Frutière, de Nimes, protono-
taire apostolique, rue de l'Horloge.
Jules Michel, de Manduel, chef de sta-
tion.
Victor Bonnardel, de Nimes, opticien.
Arthur Meyer, de Paris, directeur du
Gaulois, rue Drouot, 2, Paris,
Elie Aillaud, de Nimes, inspecteur de
l'enregistrement, avenue Carnot.
Jules Delacourt-Wincoz, de Bruxelles,
conseiller provincial du Brabant, rue
de la Pépinière, 16, à Bruxelles.
Isaac Gontard, de Moussac. à Moussac
(Gard).
Albert Molines, banquier, à Nimes.
Joseph Egmann, de Nimes, professeur de
musique.
Joseph Béziat, de Milhaud.
Camille Bastide, d'Aiguesvives.
J. Sauvaire, consul de Turquie, Cette.
Paulet, capitaine en retraite, Nimes.
Freynet, Honoré, entrepreneur de maçon-
nerie, à Caissargues.

5^o M. *Reinaud* a lu ensuite son étude sur
la Jeunesse de Jalabert.

6^o En l'absence de M. RAYMOND FÉVRIER,
empêché par un deuil récent d'assister à la

séance, ses poésies ont été dites par M. *Gustave Fabre* : (a) *L'Ame, la Nuit* ; (b) *Sérénité*.

7° Enfin, selon la tradition reprise, la fable patoise, si appréciée de notre public, a clôturé la réunion. M. *Jules Gal* a débité la sienne : *L'Agassa et la Tourtoura*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Séance du 7 juin 1902.

Présents : MM. Alexandre Ducros, *président* ; Simon, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Bruneton, Allard, Daudet, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 et de la séance publique du 30 mai sont lus et adoptés.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la dernière quinzaine.

Il donne connaissance de la lettre suivante, qui lui a été transmise par M. Goudard, *membre non résidant, conservateur du cabinet des médailles*.

« Nîmes, le 31 mai 1902.

» Mon cher Monsieur Goudard,

» Je viens de recevoir la médaille d'argent que l'Académie de Nîmes, sur votre proposition, a bien voulu me décerner.

» Je ne saurais vous dire combien je suis touché de cette aimable attention.

« Si on peut mériter, à si peu de prix, la reconnaissance de votre savante Compagnie, j'éprouve, croyez le bien, un très vif regret de ne m'être pas employé plus utilement à augmenter vos riches collections, chaque fois que j'ai eu l'occasion de faire exécuter des fouilles dans les ruines de vieilles cités égyptiennes.

» Laissez moi ajouter que, si votre médaille m'a causé un très réel plaisir, elle m'a aussi quelque peu surpris.

» Vous n'ignorez pas que mon père, il y a bien des années déjà, envoya chez M. Pocheville les nombreux fragments de vieux marbre, trouvés dans sa maison, et qui réunis par l'artiste, avec tant de patiente habileté, sont devenus *La Vénus de Nîmes*, cette précieuse pièce du musée de la Maison Carrée.

» Je ne me souviens pas que mon père ait reçu, en échange, le moindre témoignage de remerciement.

» Il me semble que pour quelques médailles, sans grande valeur, je le crains, on me traite trop bien aujourd'hui.

» Je vous prie, mon cher Monsieur Goudard, de vouloir faire agréer, par l'Académie de Nîmes, l'hommage de ma gratitude.

» Rien ne pouvait m'être plus agréable que de charger de ce soin le vieil ami qui, depuis mon enfance, m'a toujours témoigné tant de bienveillance et pour qui, de mon côté, j'ai toujours conservé la plus affectueuse estime.

» Votre bien dévoué.

» Emile Ginoux »

Au sujet de cette lettre, M. Maurin dit qu'un article de M. Ch. Lenthéric (*Bulletin historique et archéologique de Vauchuse, 1880, page 130*) s'est occupé de *La Vénus de Nîmes*. Il ne donne pas la date précise de la découverte. Il indique seulement que, « il y a cinq ou six ans, des ouvriers terrassiers trouvèrent des fragments au nombre de 103 ». Grâce à l'intelligente intervention d'un ami éclairé des arts (1), ces fragments ont été restaurés par M. Prosper Maurin, statuaire, et non par Pocheville. M. Irénée Ginoux était aussi, à ce moment, *membre résidant* de l'Académie. — Voilà pour répondre aux scrupules pieux de M. Emile Ginoux.

(1) M. Irénée Ginoux, alors adjoint au Maire de Nîmes.

Passant aux lectures portées à l'ordre du jour, l'Académie entend, en premier lieu, celle de M. Maurin sur *Carpentras*. Cette étude fait partie de l'ensemble de son travail sur *La Gaule Narbonaise*.

M. Maruéjol, ensuite, s'étend longuement et de façon fort intéressante sur la *visite de l'Aven de Polenc*, bois sur la route d'Uzès, appartenant à M. de Valfons fils.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 21 juin 1902.

Présents : MM. Alexandre Ducros, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, abbé François Durand, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, Jouve, Gal, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 7 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont parvenues dans la dernière quinzaine.

Il dépose également, de la part des auteurs, les hommages suivants :

BARON DE RIVIÈRES : *Inscriptions, sentences et devises recueillies sur des portes d'églises et de maisons.*

LÉON JOULIN : *Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes.*

A. THIEULLEN : *Varia. — Os travaillés à l'époque de Chelles : Tragos globularis, silex éolithiques préquaternaires, etc., etc.*

A. THIEULLEN : *Technologie néfaste. — Industrie de la pierre taillée aux temps préhistoriques.*

M. le *secrétaire* dit avec satisfaction que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 13 de ce mois, sur le rapport de M. Paul Viollet, a décerné ses récompenses sur les *Antiquités nationales*. Parmi ces récompenses figure une 4^e mention à M. Cazalis de Fondouce, correspondant de notre Compagnie, pour un volume dont il nous a fait hommage en son temps : *L'Hérault aux*

temps préhistoriques ; la Cachette du fondateur de Launac.

M. le secrétaire est heureux de communiquer la lettre suivante :

« Nimes, le 10 juin 1902.

» *Monsieur le Président de l'Académie de Nimes.*

» Monsieur et honorable savant,

» L'Académie de Nimes, sur la proposition bienveillante de M. le Conservateur du Musée des médailles, a bien voulu me décerner, dans sa séance publique annuelle du 30 mai 1902, la plus haute de ses récompenses, la médaille de vermeil, pour le don que j'ai fait de mes distinctions honorifiques à la ville de Nimes, le 24 février dernier. Je suis flatté de cet honneur ! Je suis heureux de remercier ce corps savant de cette marque de reconnaissance et d'encouragement à la fin de ma longue carrière scientifique ; ce sera pour moi, peut-être, la dernière qui aura sa place d'honneur dans la vitrine du Musée de la Maison Carrée, étant donné ma 82^e année accomplie ; car j'estime que ma vie a été assez bien remplie pour aspirer au repos dû aux vieillards.

» Le cadeau, que j'ai eu le plaisir d'offrir au Musée, est le fruit d'un demi-siècle de labeur et de services rendus à la science et à l'humanité.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, et faire agréer à vos honorables collègues, l'assurance de mes sentiments de gratitude et de ma haute considération.

» Philippe MINGAUD
pharmacien de 1^{re} classe, etc. »

On passe aux lectures annoncées.

M. *Bondurand* fait connaître son excursion *Autour de l'Aigoual*.

M. *Bruneton* étudie les *Essais de socialisme dans les colonies anglo-saxonnes*.

M. *Benoît-Germain* demande ensuite la parole pour communiquer les poésies d'une jeune fille, Marie-Jeanne Faurie, petit prodige de treize ans et demi, qui se trouve au Lycée Racine, à Paris. Notre compatriote, M Henry Nègre, a mis en musique des fragments de ces poésies. C'est ainsi que ces pièces sont venues aux mains de notre confrère, qui est heureux de les révéler à la Compagnie. Les fragments cités sont pris dans un drame intitulé *L'Ecole du Palais*. La scène se passe à Aix-la-Chapelle, dans le Palais de Charlemagne. Le théâtre représente l'Ecole du Palais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 5 juillet 1902.

Présents : MM. Benoît-Germain, *vice-président*, remplaçant M. Alexandre Ducros, *président*, absent et excusé ; Bondurand, Clavel, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Enjalbert, Reinaud, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 21 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques qui sont parvenues depuis cette date d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il dépose également, au nom des auteurs, les hommages suivants :

COMITÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS D'AVIGNON : *Mémoire relatif au projet de destruction de la partie sud des remparts.*

CHARLES JANET : *Notes sur les fourmis et les guêpes* ; fascicules 4 à 9.

DU MÊME : *Etude sur les fourmis, les guêpes et les abeilles* (Notes nos 17-18-19-20-21).

DU MÊME : *Les habitations à bon marché dans les villes de moyenne importance.*

DU MÊME : *L'esthétique dans les sciences de la nature.*

M. le *secrétaire* fait part avec émotion de la perte de M. *Gustave Bayle*, décédé à Avignon, le 24 juin dernier, dans sa 79^e année. Quoique attaché à la Compagnie seulement à titre de *correspondant*, M. Bayle assistait assez souvent aux séances. Il s'y faisait remarquer par ses travaux, toujours bien documentés, clairement et élégamment écrits, d'un

intérêt indiscutable. Nos *Mémoires* s'honorent de sa collaboration active et aussi savante qu'attrayante. Sa mort est un véritable deuil et une perte sensible pour l'Académie, qui envoie, après les avoir consignées au procès-verbal, ses plus vives condoléances à sa famille.

M. le secrétaire dit, d'après le compte rendu officiel, que, dans la séance du 2 avril 1902 (soir), au Congrès des Sociétés savantes (40^e réunion, à la Sorbonne de Paris), « M. Gabriel Carrière donne des renseignements très précis sur diverses sépultures antiques découvertes en ces dernières années aux environs de Nîmes, à Pouzilhac (Gard). Il a lui-même exploré un champ de sépultures, où il a rencontré le squelette d'un enfant enfermé dans une amphore et dix tombes en tuiles. Il donne, en outre, l'inventaire du mobilier funéraire recueilli précédemment par MM. Gabriel et Henri Bauquier dans des sépultures de même sorte. Il signale les sépultures trouvées à St-Clément près Sommières et à Saint-Quentin-la-Poterie. D'autres sépultures en tuiles au camp du Roussin, à Remoulins, ont fourni des agrafes de bronze de l'époque barbare. Les tombes découvertes au lieu dit *Le Luc*, sur la droite de la route de Nîmes à Marguerittes, étaient faites de dalles calcaires.

» A Arpaillargues, l'on a découvert, en 1877, quatre tombeaux formés de briques à rebords, renfermant des vases rangés; dans l'un d'eux, l'on a recueilli quatre monnaies, dont trois ont pu être déterminées; elles étaient aux effigies de Magnence, de Décence et de Maxence; sur la quatrième, l'on distinguait encore le monogramme du Christ. Au même lieu, en 1878, une tombe de dalles a été ouverte; elle contenait, avec des vases de terre rouge vernissée, quatre monnaies, dont deux d'Hélène et de Constantin II; une autre sépulture contenait un crâne avec deux clous enfoncés dans les oreilles et un autre clou vers le milieu du crâne. »

Ce travail sera imprimé dans nos *Mémoires* de la présente année.

On passe aux lectures.

M. *Bondurand* donne connaissance du travail de M. A. *Marignan*, en l'absence de celui-ci, *membre non résidant*. Ce sont *Quelques notes sur le Midi de la France par un voyageur de Vic-le-Comte en 1688*. Ces quelques pages sont retenues pour les *Mémoires* de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé avant qu'il soit tard, M. *l'abbé Delfour* demande et obtient la parole pour communiquer son étude sur *La caricature en Angleterre* de M. Augustin Filon.

La séance est ensuite levée.

Séance du 19 juillet 1902.

Présents : MM. Benoît-Germain, *vice-président*, remplaçant M. Alexandre Ducros, *président*, absent et excusé ; Bondurand, Gustave Fabre, Maruéjol, Delamare, général Bertrand, Dessaux, *membres résidants* ; Euclide Carli, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les envois des Sociétés correspondantes (publications périodiques) reçus depuis cette date.

Il offre en hommage, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

P. L. CALORE : *La parola Valva nelle porte di bronzo di San Clemente a Casauria*.

Sous le titre commun de *Contribution à l'étude des Eaux et de la Faune souterraine du Gard*, trois monographies réunies :

FÉLIX MAZAURIC : *Note sur la Faune des Grottes de Trabuc près Mialet (Gard)* ;

M. A. LOCARD : *Description de la LARTETIA UMBILICATA* ;

M. E. SIMON : *Description du PEDANOSTETHUS MAZAURICI*.

M. le *secrétaire* communique la lettre suivante :

« Nimes, le 16 juillet 1902.

» Monsieur Clauzel, secrétaire de l'Académie de Nimes.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous informer que mon fils, Maurice Boucoiran, vient de sortir avec le

n° 17 sur 40 de l'École supérieure de commerce de Montpellier.

» Il va donc pouvoir profiter de la généreuse subvention que l'Académie de Nîmes a bien voulu lui allouer.

» Je suis heureux de vous faire connaître ce résultat, sachant l'intérêt que votre Compagnie lui a porté.

» Recevez, Monsieur, avec mes remerciements réitérés, l'assurance de ma parfaite considération.

» Ch. BOUCOIRAN. »

M. le secrétaire donne connaissance de la circulaire n° 1, adressée du Palais-Royal, sous la date du 4^{er} juin 1902, par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, relativement à la 27^e réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements. Cette réunion aura lieu à l'École nationale des Beaux-Arts du mardi 2 juin 1903 au vendredi 5 du même mois, inclusivement.

M. le secrétaire fait savoir que l'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 5 juillet courant, sous la présidence de M. Albert Sorel, a procédé à l'élection d'un correspondant pour l'une des places créées dans la section de philosophie par le décret du 28 novembre 1901. M. Paulhan, seul présenté par la section, a été élu à l'unanimité des vingt membres présents. M. Paulhan est membre honoraire de notre Compagnie, qui est heureuse de son succès.

On passe aux lectures portées à l'ordre du jour.

M. le pasteur Gustave Fabre, complétant une étude lue à l'Académie il y a plusieurs années, présente quelques nouveaux détails d'ethnographie biblique, et considérant que la vie des hommes de la Bible était essentiellement nomade, étudie ce qui se rapporte aux voyages, chez les peuples orientaux. Les moyens de transport, les salutations quand on se rencontrait en route, les bandes vivant de pillage, dont on avait à se garder, les cara-

vanes, le repos soit à l'ombre de quelques arbres ou de quelque rocher, soit, mais plus rarement, dans une hôtellerie, enfin les lois et les usages de l'hospitalité alors si nécessaire et pratiquée par les Orientaux d'une manière si touchante, tels sont les principaux sujets que M. Fabre aborde, et dont la connaissance éclaire, au point de vue de la science comme au point de vue de la foi, bien des passages de la Bible.

M. *Euclide Carli*, correspondant, d'Alais, lit son étude sur *Le fêlibre Paul Gausсен et l'influence littéraire de son séjour à Nîmes*. L'insertion de ce travail est décidée dans les *Mémoires* de l'année.

Enfin, M. *Bondurand* communique une note sur un *Vol de bronzes inscrits du XII^e siècle, ornant les portes de l'abbaye de Saint-Clément de Casaurie (Italie)*. Il dit :

« Dans sa dernière séance de 1901, j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie des belles publications de M. Pier Luigi Calore (devenu depuis notre correspondant) sur les ruines de l'abbaye de Saint-Clément de Casaurie. En ce qui concerne les portes du monument, je disais :

» La splendeur de l'antique abbaye est attestée par les précieuses décorations de bronze, dont le bois de la porte est orné. Quelques-uns de ces ornements ont disparu. M. Calore a rassemblé et remis en ordre tous ceux qu'il a pu découvrir. Soixante et douze compartiments sont encadrés de bandes à rosaces. Les compartiments représentent des rosaces, ou des croix, ou des châteaux à trois tours portant chacun le nom d'un fief de l'abbaye. Dans le haut sont un roi, un abbé et un moine. Il y avait dans tout ce bronze des incrustations d'or aujourd'hui disparues. M. Calore donne pour la première fois de bonnes lectures des inscriptions des châteaux. Sur vingt, il en manque cinq. »

» Or, le 3 juillet 1902, M. Calore, en m'envoyant pour l'Académie une note additionnelle à sa *Restitution des portes de Saint-Clément*,

au sujet de l'inscription VALVA, m'écrit qu'un vol a été commis sur les portes de bronze du monument, toujours à l'abandon. Le gouvernement, qui a saisi les revenus des biens abbaciaux, ne veut rien dépenser pour la garde des ruines, où M. Calore a proposé de former un musée, invoquant la conservation d'un patrimoine historique et artistique d'intérêt général. Sa conclusion est de confier le monument à un agriculteur qui jouirait des locaux sans payer de loyer.

» S. Clemente a Casauria, che trovosi da parecchio abbandonato, è stato derubato nelle porte di bronzo, ed il N° Governo, che incamerò le sue rendite, non vuole in alcun modo spendiarsi per il servizio di custodia, avendo io proposto di formarvi un museo, considerando che da tale circostanza deriva vicendevolmente la conservazione del patrimonio storico ed artistico che spetta, non alle individualità, ma al mondo intero. Conchiude per volerlo affidare alle mani di un contadino che usi dei locali senza retribuzione. »

« A la fin de son nouvel hommage à l'Académie, intitulé : *La parola VALVA nelle porte di bronzo di San Clemente a Casauria*, M. Calore a tracé deux lignes à la main, où il annonce que la figure du château portant les inscriptions *Valva, Interaquas et Raiano* fait partie des listes volées : « La formella con l'epigrafe Valva, Interaquas, Raiano, è tra quelle liste rubate. »

» Notre confrère, dans *La Ricomposizione delle Porte di San Clemente a Casauria*, avait montré la similitude de caractère architectonique de ces portes avec celles du Dôme de Bénévent, du Mont-Cassin et autres. Il avait examiné les noms des villes, des terres et des châteaux inscrits sur les panneaux de bronze de Casaurie. Dans le comté de Valva, suivant sa reconstitution, prenaient place *Valva, Interaquas, Raiano*, dans le panneau de gauche, *Castrum Raiano et Preza — Castrum Popiri*, dans le panneau de droite. Pour lui, le mot VALVA, non précédé de la préposition

in, signifiait, non le comté, mais l'église de San Pelino, siège des évêques de Valva. A la suite de publications d'écrivains régionaux, M. Calore reprend la question de Valva, et conclut ainsi :

» Laissant dans la nuit des siècles la signification primitive du mot Valva, on peut admettre que, si l'auteur des portes de bronze crut augmenter la splendeur du monument en y rappelant un tel nom, ce ne fut pas sans motif. Il est naturel de penser qu'à la fin du XII^e siècle, Corfinio détruit, le nom de Valva fut conservé par l'église de S. Pelino, cathédrale du diocèse de Valva et ancienne paroisse de Pentima. Les portes de Casaurie, fondues justement dans la période de transition, c'est-à-dire quand le diocèse de Casaurie exerçait son patronage sur celui de Valva, sont un argument décisif. »

» L'Académie s'associera au chagrin de notre confrère, voyant disparaître par la négligence publique les trésors archéologiques de Casaurie, au moment où il vient d'appeler sur eux l'attention du monde savant. Elle ne peut malheureusement faire davantage et intervenir auprès du gouvernement italien, comme le souhaiterait M. Calore. Elle n'a, en effet, aucune qualité pour cela. Le gouvernement italien ne la connaît pas. Il ne connaît que l'ambassadeur de France, et le temps est passé où les gouvernements se mêlaient, sans qu'on leur demandât leur avis, des affaires de leurs voisins. »

En raison de l'importance de la communication, il est indiqué qu'elle sera reproduite *in extenso* au procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'Académie entre en vacances pour trois mois (art. 50 du règlement).

Séance du 8 novembre 1902.

Présents : MM. Alexandre Ducros, *président*; Bondurand, Clavel, Simon, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Benoît-Germain, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, Lavergne, Nadal, colonel Robin, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

L'Académie, après ses vacances trimestrielles (art. 50 du règlement), a repris le cours régulier de ses séances.

Le procès-verbal de la réunion du 19 juillet est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le relevé des nombreuses publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées durant les vacances.

Il dépose, au nom des auteurs, les hommages ci-après :

FR. GERMER-DURAND : *La baronnie de Meyrueis au XVIII^e siècle — Le Chapitre collégial de N.-D. de Bonheur*.

ERNEST CHANTRE : *La nécropole proto-historique de Cagnano près Luri (Corse)*.

M. le secrétaire annonce le décès subit, survenu pendant les vacances, de M. le contre-amiral Ponty, légataire universel de M^{me} veuve Maumenet.

Distribution est faite aux membres présents du volume des *Mémoires de 1901*.

M. le secrétaire donne connaissance de la circulaire ministérielle suivante et communique le programme qu'elle annonce et qui l'accompagne.

« Paris, le 16 juillet 1902.

» Monsieur le Président,

» Vous trouverez ci-joint en dix exemplaires, le programme du 41^e Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à BORDEAUX le 14 avril 1903. Je vous serai obligé de porter sans retard ce document à la connaissance des membres de votre Société et de leur notifier que toute lecture sera, comme les années précédentes, subordonnée à l'approbation du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

» Les manuscrits devront être entièrement terminés, lisiblement écrits *sur le recto* et accompagnés des dessins, cartes, croquis, etc., nécessaires, de manière à ne pas en retarder l'impression, si elle est décidée.

» J'appelle toute votre attention sur ces prescriptions. Elles ne restreignent pas le droit pour chacun de demander la parole sur les questions du programme et sont indispensables à la marche régulière du Congrès.

» J'insiste tout particulièrement, afin que les mémoires parviennent *avant le 20 janvier prochain, au 5^e bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur.*

» *Il ne sera, en effet, tenu aucun compte des envois adressés postérieurement à cette date.*

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,*

Signé : CHAUMIÉ.

Pour copie conforme :

*Le Directeur de l'Enseignement supérieur,
Conseiller d'Etat,*

L. LIARD.

M. le secrétaire communique également la circulaire ministérielle suivante, relative au concours international d'archéologie espagnole à Barcelone (1906-1907):

« Paris, le 16 juillet 1902.

» Monsieur le Président,

» M. le Ministre des Affaires étrangères, en me transmettant le programme du concours d'archéologie espagnole organisé par la municipalité de Barcelone, me fait part du désir exprimé par M. le Maire de cette ville de voir communiquer ce document aux savants français.

» Je vous en remets ci-joint un exemplaire, en vous priant de lui donner toute la publicité nécessaire pour que les membres de votre Société puissent se rendre compte des conditions du concours.

» Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.*

Signé : CHAUMIÉ.

Pour copie conforme :

*Le Directeur de l'Enseignement supérieur,
Conseiller d'Etat,*

L. LIARD.

On passe aux lectures.

M. *Simon*, de la part de M. Galien Mingaud, conservateur du Muséum d'histoire naturelle, fournit une note avec deux photographies sur *Le tombeau des Porcelets*.

M. *Enjalbert* lit ensuite quelques fragments d'une parodie de *La légende des siècles*, de Victor Hugo, œuvre de défunt Edouard Delprat, avocat à Bergerac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 22 novembre 1902.

Présents : MM. Benoît-Germain, *vice-président*, remplaçant M. le *président* Alexandre Ducros, absent et excusé pour cause de maladie ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Maruéjol, Carrière, général Bertrand, Lavergne, colonel Robin, Dessaux, *membres résidants* ; Deloche, *membre non résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la quinzaine dernière.

Il signale qu'un *correspondant* de la Compagnie, M. Cazalis de Fondouce, a obtenu une quatrième mention pour ses deux ouvrages : *L'Hérault aux temps préhistoriques*. — *La cachette du fondateur de Launac*, au concours de l'année 1902. (V. le *Rapport fait au nom de la Commission des ANTIQUITÉS DE LA FRANCE*, par M. Paul Viollet, lu dans la séance du 25 juillet 1902 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pages 8 et 9.) Ces deux ouvrages nous ont été offerts, en hommage, par leur auteur.

M. le *secrétaire* rend compte de la réunion tenue, ce même jour, à 4 heures de relevée, par la commission du legs Maumenet, à laquelle étaient présents : MM. Ducros, Benoît-Germain, Clauzel, Bruneton, abbé François Durand, Grotz, Gustave Fabre, Maurin et le général Bertrand. Les propositions de la commission sont d'accorder les allocations

suivantes, payables, pour l'année scolaire courante, à partir de janvier 1903, à :

MM. Enguel Abel, dit Lange.	200 fr.
Guiraud Gabriel.	500
Froment Marius.	300
Brun Louis.	200
Janin Fernand	500
Charron Gustave.	200
M ^{lles} Aumeunier Juliette.	200
Ménard Jeanne.	200
	<hr/>
Total.	2.300 fr.
	<hr/> <hr/>

Cette distribution laisserait un petit solde disponible, qui permettrait de faire face d'urgence à des cas intéressants.

Les propositions de la commission ainsi spécifiées sont, après explications et discussion, adoptées à l'unanimité.

Passant à la lecture portée à l'ordre du jour, l'Académie entend le rapport de M. Maurin sur les *Eglises et chapelles des environs de Bagnols-sur-Cèze*, œuvre posthume de Léon Alègre, qui fut *membre non résidant* de notre Compagnie. Cet ouvrage est publié par M. L.-H. Labande, de l'Académie de Vaucluse, dans les *Mémoires* de cette Société (année 1902), sous ce titre : *Etude d'histoire d'archéologie romane : Provence et Bas-Languedoc. — I. Eglises et chapelles de la région de Bagnols-sur-Cèze (nord-est du diocèse d'Uzès)*. Il se trouve également à Paris, Picard, 1902 ; in-8° de 240 pages. Les *Annales du Midi* (n° 55. — Juillet 1902, p. 403), à propos des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, déjà cités, disent sur ce sujet : « D'après les notes » et surtout les dessins de Léon Alègre, fondateur du Musée-bibliothèque de Bagnols-sur-Cèze ; détails biographiques sur cet excellent » archéologue autodidacte. — I. Conditions historiques dans lesquelles l'art roman s'est » développé dans la partie orientale du diocèse » d'Uzès. Causes qui ont modifié ou ruiné les » monuments religieux antérieurs au XIII^e

» siècle. Informations importantes sur les in-
» vasions et les guerres dans la région, notam-
» ment au XIV^e-XV^e siècle. — II. Caractères
» généraux des monuments religieux de la
» région de Bagnols. Description archéologi-
» que d'une méthode parfaite et d'une pro-
» fonde érudition. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Séance du 6 décembre 1902.

Présents : MM. Benoît-Germain, *vice-président*, remplaçant M. le président Alexandre Ducros, empêché, qui a fait agréer ses excuses pour son absence ; Bondurand, Clavel, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, abbé François Durand, Maruéjol, Delamare, général Bertrand, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 22 novembre est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la dernière quinzaine.

Il offre en hommage, de la part des auteurs, les ouvrages suivants :

ARSÈNE THÉVENOT : *Monographie de la commune de Lhuitre*.

A. CASSAN, receveur de l'enregistrement : *De la distraction des charges pour la liquidation des droits de mutation par décès* (An VII, 1901), Thèse pour le doctorat (Faculté de droit de Toulouse).

VICTOR MOURRUT : *Des Arthrites rhumatismales et pseudo-rhumatismales du larynx*, Thèse pour le doctorat en médecine (Toulouse).

M. le secrétaire annonce les récents décès de M. de Berluc-Pérussis, *membre honoraire*, à Aix, et de M. le pasteur Frossard, *correspondant*, à Bagnères-de-Bigorre.

M. le secrétaire transmet la démission de M. Grasset-Morel, *correspondant*, à Montpellier.

On passe à la lecture annoncée.

M. le général Bertrand donne la première partie de son compte rendu de la *Mission Saharienne, d'Alger au Congo par le Tchad* (F. Foureau), sa jonction sur le Tchad avec la mission de l'Afrique centrale (Joallaud) et avec la mission du Chari (E. Gentil); la chute de l'empire de Rabah.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure.

La séance est levée.

Séance du 27 décembre 1902.

Présents : MM. Benoît-Germain, *vice-président*, remplaçant M. le *président* Alexandre Ducros, absent et excusé pour cause de maladie; Bondurand, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Maruéjol, Carrière, Delamare, général Bertrand, Lavergne, Nadal, colonel Robin, Dessaux, *membres résidants*; abbé Delfour, faisant fonctions de *secrétaire*, en l'absence du *secrétaire perpétuel* et du *secrétaire adjoint*.

L'absence inopinée du secrétaire perpétuel, l'inutilité de ses démarches pour son remplacement momentané, et un concours inusité de circonstances imprévues et défavorables ont fait remettre à ce jour la réunion réglementaire du 20 de ce mois. Ce renvoi ne change pas le chiffre des séances de l'année 1902, et la reprise de quinzaine à partir de ce jour, sans modifier celui de 1903, assurera une meilleure distribution des réunions à venir en évitant des coïncidences malencontreuses.

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre est lu et adopté.

Dépôt est fait des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Hommage déposé au nom de l'auteur :

PHÉBUS JOUVE : *Les lettres et la société : Impressions de lecture*.

M. le *secrétaire* communique une circulaire ministérielle du 15 décembre courant (n^o 2) relative à la 27^e réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements. Elle rappelle l'ouverture de cette réunion fixée au mardi

2 juin 1903 et la clôture au samedi 6 juin. Elle indique le 15 mars 1903 inclusivement comme limite extrême pour la réception des manuscrits à la Direction des Beaux-Arts et le 1^{er} mars au soir, terme de rigueur, pour la réception des demandes de cartes et de lettres de parcours.

Transmission est faite par M. le secrétaire de la très jolie carte de *Monseigneur l'Evêque de Nîmes*, qui, « obligé de s'absenter pour » quelques jours, au lendemain de Noël, et ne » pouvant ni faire, ni recevoir des visites officielles, le 1^{er} janvier, tient à ne pas quitter » Nîmes sans offrir à Monsieur le Président de » l'Académie ses meilleurs souhaits de bonne » année et ses hommages respectueux. »

Communication est donnée d'une circulaire (30 décembre 1902) par laquelle M. le Secrétaire général de la Préfecture informe que « M. le » Préfet, indisposé, sera dans l'impossibilité » de recevoir, le 1^{er} janvier », et que « M. le » Premier Président ne recevra pas non plus ».

Lecture est donnée, enfin, de la lettre suivante :

« Nîmes, le 16 décembre 1902.

» Monsieur le Président et cher confrère,

» Mon âge et mes infirmités me mettent dans la nécessité de vous adresser ma démission de membre de l'Académie de Nîmes, en vous priant de la faire agréer par nos chers confrères. Ce n'est pas sans un vif regret que je me sépare d'eux après dix-neuf ans de douce intimité. Je serais heureux si l'Académie voulait bien me continuer l'envoi de son *Bulletin* et de ses *Mémoires* ; la séparation serait ainsi moins complète.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, et faire agréer à notre Compagnie, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

» GOIFFON. »

L'Académie accueille avec le plus vif regret cette démission. Ne pouvant, à cause des motifs invoqués, qui la rendent irrévocable, ni la repousser, ni la différer, elle charge son Bureau de transmettre à M. l'abbé Goiffon l'expression de ses hommages et de la peine que sa détermination cause à toute la Compagnie. D'un avis unanime et d'acclamation, elle confère l'*honorariat* (art. 8 du règlement) à ce confrère, qui fut si longtemps assidu, actif et sagement laborieux.

Il n'y a pas lieu, en conformité de l'art. 4 du règlement, de procéder, par voie de présentation et d'élection, au remplacement de M. Goiffon comme *membre résidant*. M. René Deloche, ancien *correspondant* d'abord et puis *membre résidant*, *membre non résidant* ensuite, ayant, depuis peu, repris son domicile et sa résidence à Nîmes, recouvre le deuxième de ses titres dans le personnel de l'Académie. Des doutes s'élevant seulement quant au rang qu'il doit désormais occuper, comme *membre résidant*, parmi ses confrères, la question, après discussion, est renvoyée à l'examen et au rapport de M. le *secrétaire perpétuel*.

On passe aux lectures annoncées.

M. Carrière rend compte du volume offert par M. le Dr Paul Raymond, *correspondant* (v. procès-verbal du 10 février 1900) et qui est intitulé : *L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire*.

M. le général Bertrand continue et achève son compte rendu, commencé à la dernière séance, de la *Mission Saharienne*. Ce travail doit être publié par la *Revue du Midi* (V. le numéro du 1^{er} février 1903, pages 81-104, paru durant l'impression de notre *Bulletin* annuel).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.